



POTIGNY

infos

Bulletin municipal d'informations – N° 1 – Juillet 2020

A retrouver dans ce numéro :

- ✓ La nouvelle équipe municipale
- ✓ L'actualité des derniers mois
- ✓ Les chantiers en cours



L'ÉDITO

par Gérard KEPA, Maire de Potigny.

« Potigny info » est de retour, pour notre plus grande satisfaction ! Cette renaissance répond à un souhait que notre nouvelle équipe a manifesté dès ses premières rencontres, au moment où elle bâtissait le programme électoral qu'elle vous a présenté en mars dernier. Bravo à la Commission Communication d'avoir réalisé cette première édition si rapidement.

Adopter un format court au profit d'une parution plus régulière, se concentrer sur l'essentiel -l'actualité des projets et des réalisations- mettre en lumière la vie de notre petite ville, son dynamisme et l'action de chacun à son service... telle est l'ambition de notre journal municipal.

Cette information ne se substituera pas aux autres outils de communication que nous utilisons déjà (le site internet, l'affichage public, le futur panneau lumineux...) ; elle s'y ajoutera. Pour beaucoup d'entre-nous, il subsiste un attachement fort au plaisir de la lecture « papier » et l'échange numérique ne saurait devenir la forme unique de la relation entre mairie et administrés.

Ce premier numéro est largement consacré au renouvellement municipal et vous y ferez connaissance avec les élus à qui vous avez confié les destinées de votre commune pour les six années à venir. « Potigny info » revient aussi sur l'actualité du début de l'année, avant la crise sanitaire : l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme, notre labellisation « France Services ». Les opérations d'aménagement et de construction en cours y sont également évoquées.

Merci de nous avoir renouvelé votre confiance et bonne découverte de ce journal. Bel été à tous !

Vie municipale



Gérard KEPA
Maire
Titulaire CDC



Maryvonne MAUNOURY
1^{ère} Adjointe
Affaires générales et Finances
Titulaire CDC



Daniel BEREL
2^{ème} Adjoint
Affaires sociales et Logement
Suppléant CDC



Jacqueline BOUTEILLER
3^{ème} Adjointe
Affaires Scolaires



Patrick BLAIS
4^{ème} Adjoint
Travaux



Hélène LEMARCHAND
5^{ème} Adjointe
Jeunesse, Culture, Sports, Citoyenneté



Thérèse KNEDLIK
Conseillère Municipale

Le scrutin du 15 mars 2020 a vu l'élection, dès le premier tour, de notre liste « *Agissons ensemble pour l'avenir de Potigny* ».

Comme partout en France, la crise sanitaire et le confinement ont empêché l'installation, la semaine suivante, du nouveau Conseil Municipal. Ce dernier a pu enfin se réunir, pour la première fois, le 27 mai dernier, et a réélu Gérard KEPA au poste de Maire, ainsi que cinq Adjoints. Voici la présentation complète de la nouvelle équipe chargée d'administrer notre commune jusqu'en 2026.



Jacques ROUSSEL
Conseiller Municipal



Colette KISZKO
Conseillère Municipale
Suppléante CDC



Dominique BENOIT
Conseiller Municipal
Titulaire CDC



Jean-Yves DEFENOILLERE
Conseiller Municipal



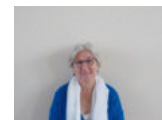
Jean-Marie GASNIER
Conseiller Municipal Délégué
Environnement et Patrimoine
Titulaire CDC



Jean-Claude GEFROY
Conseiller Municipal



Marie-Neige
FICHET-DE-CLAIRFONTAINE
Conseillère Municipale
Titulaire CDC



Annick DUNBAR
Conseillère Municipale



Isabelle PROSPER
Conseillère Municipale



Anne-Gwenaëlle BESANÇON
Conseillère Municipale



Ludovic FAUCHER
Conseiller Municipal



Jean-Baptiste MARIE
Conseiller Municipal

Actualité

Le PLU est entré en vigueur

Il aura donc fallu la durée du dernier mandat pour voir aboutir ce lourd dossier enclenché en 2014. Le 30 janvier 2020, a été définitivement approuvé le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune.

Au cours de ces six années d'élaboration et de concertation, notre commune a dû se prêter à un vaste examen de ses ressources, de son patrimoine, de sa sociologie, en y associant de nombreux partenaires institutionnels, afin de déterminer les grands objectifs de son évolution pour les 20/30 années à venir.

Le Plan Local d'Urbanisme est essentiel pour définir et affirmer des choix d'aménagement, qui intègrent la préservation du caractère rural de Potigny, mais aussi de sa riche histoire industrielle. Il constitue un cadre qui vise à garantir un développement harmonieux et raisonné. Il s'impose à tous (on dit qu'il est « opposable ») et fixe des règles en matière de construction, de transformation de l'habitat, d'implantation d'activités... Toute demande d'urbanisme sur le territoire de la commune, quelle qu'en soit la nature (permis de construire ou de démolir, déclaration préalable, permis d'aménager...) sera instruite au regard de notre PLU et de ses règles, qui diffèrent notamment en fonction des secteurs concernés.

Pour Potigny, l'enjeu était de veiller à encadrer au mieux et de façon très précise l'évolution inévitable (et nécessaire) de notre ville, en maîtrisant l'urbanisation, en protégeant l'environnement et en orientant les aménagements futurs vers une logique de développement durable. En outre, la Commune dispose d'un Droit de Préemption Urbain, lui donnant une priorité d'acquisition lors de toutes transactions.

Le PLU et tous ses documents réglementaires sont consultables en mairie, ainsi que sur notre site internet (www.potigny.fr).



France Services, label de proximité et de qualité

Juste avant le confinement, le 13 février dernier, était inaugurée la « Maison France Services » de Potigny, en présence de Messieurs Philippe Court, Préfet du Calvados, Jean-Léonce Dupont, Président du Département du Calvados et Bernard Trichet, Directeur Départemental des Finances Publiques.



Dotée depuis 2001 d'un Point Info 14, notre commune s'est très tôt engagée dans une volonté de rapprochement du service public auprès des usagers. Depuis, notre structure n'a cessé de monter en puissance, fréquentée en 2019 par 721 usagers, pour plus de 900 dossiers traités.

L'obtention du label « Maison de Services au Public (MSAP) », en 2016, puis la suite favorable réservée à notre candidature « France Services » (label accordé le 1^{er} février 2020) ont confirmé la reconnaissance de Potigny comme pôle territorial d'importance dans l'offre de service.

« France Services » propose à l'utilisateur un large éventail d'interfaces avec divers services, institutions, caisses... Il peut ainsi accomplir ses démarches en un même guichet et de façon totalement gratuite.

En 2019, nous avons initié un important chantier de réhabilitation des locaux dédiés à notre CCAS-Point Info-MSAP. Grâce à un investissement de 90 000 euros, financé à hauteur des deux tiers par l'Etat et le Département, nous avons aménagé un pôle complet, réunissant toutes les conditions d'accessibilité, de fonctionnalité, de confidentialité et de confort.

Restait à optimiser l'offre mise à disposition de l'utilisateur, en augmentant substantiellement notre amplitude d'ouverture. La labellisation « France Services » et la dotation annuelle allouée dans ce cadre, nous permettent désormais d'accueillir le public 34 heures par semaine avec trois agents, au lieu de 12 heures avec deux agents. Ces derniers ont accepté, à cette occasion, de s'engager dans des cycles de formation encore plus réguliers et diversifiés.

« France Services » est ouvert les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h15 à 12h15 et 13h15 à 17h, ainsi que le mardi de 14h à 17h.

Actualité



La future école élémentaire

Moins d'un an et demi après le tragique incendie du 21 mars 2018, notre école élémentaire reprend vie.

Ce ne sont pas encore les enfants qui occupent les salles de classe et les équipements, mais les ouvriers du chantier, affairés aux travaux d'aménagement des espaces intérieurs.

Cette opération d'envergure a débuté en mai 2019 et, après les travaux de démolition, de terrassement et de fondations qui se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'automne, sont sortis de terre les bâtiments qui formeront le futur groupe scolaire.

Pour mémoire, cette nouvelle école comprendra 12 classes, une cuisine de réchauffage, un réfectoire de 150 couverts, des locaux administratifs et techniques pour les personnels, ainsi qu'un préau doté de panneaux photovoltaïques.

Les maçons du « gros œuvre » ont maintenant laissé place aux équipes intérieures, qui ont presque déjà terminé les travaux d'isolation, avant d'entreprendre les peintures et revêtements de sols. Nous espérons une entrée en service dans le courant de l'automne.

Ce projet est supervisé par le cabinet ARTEA. Il avoisine les 2 400 000 € HT, avec un taux d'aide de l'Etat exceptionnellement consenti à hauteur de 40 %.

Vivre ensemble : l'affaire de tous !

Vandalisme, tapage, incivilités, dépôts sauvages d'immondices, « deux roues » pétaradants, déjections canines... et si chacun y mettait du sien ?

Il faudrait si peu, pour rendre la vie collective plus sereine et plus agréable. Respecter l'autre et sa tranquillité, ne pas dégrader ni salir l'espace public, prendre au sérieux sa responsabilité de parent et s'inquiéter du retour des enfants à la maison à une heure raisonnable : notre cohésion de petite ville passe par tous ces efforts.

En ce début d'été, de nombreuses nuisances et dégradations sont constatées dans la commune. Outre notre quiétude commune, elles impactent aussi nos finances, à l'image de ce jeu destiné aux petits, Rue de Prague, et que des plus grands ont saccagé (2 500 € de dégâts !).

Ce bulletin a été réalisé par les membres de la Commission Communication présidée par Hélène LEMARCHAND : Maryvonne MAUNOURY, Daniel BEREL, Thérèse KNEDLIK, Colette KISZKO, Jean-Yves DEFENOUILLE, Annick DUNBAR, Ludovic FAUCHER.

Coup de neuf au Suvez

Les adeptes de la fête et de la danse vont devoir patienter encore un peu, vraisemblablement jusqu'en octobre, pour profiter à nouveau de la salle du Suvez.

Cette longue interruption aura permis une réhabilitation aussi complète que nécessaire, dans ce bâtiment qui abrita naguère la cantine des mineurs.



L'enjeu était de rendre accessible les locaux aux personnes à mobilité réduite et de répondre aux nouvelles obligations en matière de sécurité et d'hygiène, notamment alimentaire.

Une cuisine entièrement réaménagée occupe désormais l'espace de l'ancien logement accolé à la salle, des sanitaires tous publics ont été créés, le carrelage de la salle a été refait à neuf dans le respect de son caractère d'origine, une rampe d'accès a été aménagée et l'ancien bar restauré.

Cette lourde rénovation est menée par le cabinet Archi-Triad et s'élève à environ 400 000 € HT, avec des aides de l'Etat et de la Communauté de Communes du Pays de Falaise.

La Maison des Loisirs et le RAM

Après le désamiantage et la démolition de l'ancien bâtiment courant février, les terrassements et fondations ont débuté après le confinement.

En remplacement de locaux vieux de 55 ans et devenus inadaptés, le nouvel équipement répondra aux besoins d'une association MJC qui, à longueur d'année, s'emploie à proposer aux familles des animations et des loisirs de qualité. Le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), quant à lui, se mettra au service des jeunes parents et des nourrices agréées, qui y trouveront conseils et informations.

Les architectes Millet-Chilou-Gardette orchestrent le chantier. Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 1 200 000 € HT et nous devrions atteindre un taux d'aides approchant les 65 %, grâce aux concours de l'Etat, du Ministère de l'Intérieur, du Département, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Communauté de Communes du Pays de Falaise (cette dernière assurera le fonctionnement du RAM, avec son propre personnel).

